

# La Jasette du Soutien

Mise en page - Jean-François Landry

Production - Exécutif du SSSDP

Année 2017-2018 — No 3 — Février 2018

## Mot de la présidente

Le 14 février sera la journée de la fête de la St-Valentin. À vous tous qui faites un travail merveilleux, une école sans personnel de soutien ne pourrait survivre à la tourmente des journées. Joyeuses St-Valentin!

Nous avons commencé à préparer la prochaine assemblée générale qui se tiendra le **15 mars 2018, 19h**, à Mont-Joli. L'ordre du jour vous parviendra un peu avant la relâche scolaire. Nous espérons vous voir en grand nombre.

L'exécutif syndical a participé la semaine dernière à une journée de formation en lien avec la médiation. Nous sommes à analyser les possibilités d'intégrer ce processus de plus en plus dans la manière de régler nos différents dossiers.

Une rencontre du secteur scolaire se tiendra en février, des renseignements sur celle-ci vous seront transmis dans le journal de mars.

Solidairement,

*Isabelle Coulombe*, présidente du SSSDP

## À votre agenda

- 1 février : rencontre du comité de perfectionnement
- 9 février : journée pédagogique - Formation Professionnelle
- 23 février : journée pédagogique - secteurs Jeunes et Formation générale des Adultes
- 1 mars : Prochaine parution du journal
- Du 5 mars au 9 mars : relâche scolaire
- 15 mars : Assemblée générale à 19h00 à la cafétéria de l'École du Mistral

## Capsule Convention collective

### Clause 5-3.45

*Texte par Isabelle Coulombe, présidente SSSDP*

Le membre qui bénéficie de journées de maladie peut prendre jusqu'à un maximum de 3 jours par année avec le motif "affaires personnelles". Ces journées sont prises dans votre banque de congés de maladie. Ce type de congé vous permet de prendre soit ½ ou 1 journée pour vaguer à vos occupations personnelles. Votre obligation est d'avertir votre supérieur immédiat minimalement 24 heures à l'avance que vous prenez une de ces journées.

leucan  

### Camp Vol d'été Leucan-CSN

On vous rappelle que vos dons vont servir à financer un camp d'été conçu spécifiquement pour les enfants atteints du cancer et leurs familles.



Il y a plusieurs façons de contribuer:

- vous pouvez envoyer votre don à l'attention du syndicat par courrier interne;
- vous pouvez venir déposer vos dons au bureau syndical sur les heures du service aux membres;
- finalement, la tire-lire suivra l'exécutif à toutes les activités du syndicat d'ici la fin de l'année scolaire.

***Ensemble, on peut faire la différence pour ces enfants!***

## Capsule SST

### Les chutes

Texte par Esther Rioux, 1ère VP et responsable du dossier SST

Les statistiques montrent que la majorité (66%) des chutes de plain-pied surviennent parce que la personne a glissé ou trébuché. Les autres (34%) sont des chutes avec dénivellation.

Que faut-il faire pour prévenir les chutes en milieu de travail?

- Prendre son temps.
- Faire attention où l'on pose les pieds.
- Adapter sa foulée et sa vitesse à la surface de marche.
- Marcher en pointant les pieds vers l'extérieur.
- Ne pas tourner les coins trop rapidement.
- Vérifier les planchers pour repérer les dangers potentiels.
- Faire attention à la glace.
- Porter des chaussures appropriées aux conditions.

## Le syndicat pour les nuls

Jonathan Proulx, 2e v-p et responsable des griefs

### Les affiliations

À la CSN, les syndicats se regroupent aussi dans 8 fédérations. La FEESP est celle à laquelle nous appartenons.



Que veut dire FEESP?

- a) Fédération des Écoliers/Écolières en Santé Psychologique
- b) Fédération des Employées et Employés de Services Publics
- c) Fraichement Employés de l'Environnement et Services Principaux

Réponse : B

Notre fédération regroupe plus de 425 syndicats et 60 000 membres oeuvrant dans le domaine des services publics et parapublics: commissions scolaires, cégeps, universités, écoles privées, municipalités, casinos, traversiers, sécurité publique, etc... **C'est beaucoup de monde!**

## Résultats du concours de lancement du journal

Comme vous avez pu le constater en page couverture, le journal a maintenant un nom et le syndicat, un logo bien à lui.

"La Jasette du Soutien" a été proposé par Nadyne Richard, TES à l'école Des Sources. Elle se mérite une carte-cadeau de 25\$ dans le commerce de son choix.

Le logo a été créé par Jean-François Landry, opérateur en informatique et secrétaire de l'exécutif. Celui-ci a refusé le prix de 25\$, considérant que la création du logo pouvait faire partie de ses tâches de secrétariat et qu'il avait été le seul à faire des propositions.

**Un gros merci à tous ceux qui ont fait des propositions!**



### Bureau principal de Rimouski:

École Langevin, porte 6

(passez par la rue Potvin, c'est la porte avec la pente à 3 niveaux!)

105, rue St-Jean-Baptiste Ouest, local 209

Rimouski, Québec, G5L 4J2

### Bureau de Mont-Joli:

CFA Mont-Joli - Mitis, entrée de l'administration, 2e étage

1632, rue Lindsay, local 211B

Mont-Joli, Québec, G5H 3A6

### Horaire du service aux membres (au bureau de...):

Rimouski - Les lundi, mardi et jeudi de 12h30 à 15h30

Mont-Joli - Le mercredi de 12h30 à 15h30

Téléphone: 2465 (interne)

418-722-9465 (externe)

Fax: 418-722-9420

Courriel: [syndicat@csphares.qc.ca](mailto:syndicat@csphares.qc.ca)

Site web :

<http://feesp.csn.qc.ca/syndicat/syndicat-du-soutien-scolaire-des-phares-csn>

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/SSSDesPhares/>